

Grille d'évaluation

Le certificat *Feritas* est la plus grande distinction accordée à une personne étudiante qui étudie à temps plein au Cégep de Rimouski.

Ce certificat témoigne de l'engagement significatif de la personne étudiante à enrichir sa formation. L'obtention d'un *Feritas* souligne un ensemble de réalisations scolaires, parascolaires, bénévoles et professionnelles, parallèlement à la poursuite, avec succès, des études collégiales. Les personnes engagées dans ce profil d'excellence recherchent un dépassement individuel qui favorise à la fois le développement d'un savoir-être sur le plan personnel et l'acquisition d'un savoir-faire professionnel.

En ce sens, le comité de sélection doit être vigilant afin que les réalisations et implications ne soient pas demandées et/ou évaluées dans le parcours pédagogique de la personne étudiante. De plus, l'ensemble des réalisations et implications doit être réalisé pendant les années de fréquentation de la personne étudiante au Cégep.

Étant donné que le projet d'études doit demeurer la priorité de la personne étudiante, seules les expériences de travail sont optionnelles. Même si la personne étudiante ne rencontre pas ce critère, elle peut tout de même être éligible au *Feritas*. L'ensemble des autres critères est obligatoire. La personne est donc automatiquement disqualifiée si elle ne répond pas à l'un ou l'autre de ces critères.

Les personnes qui obtiennent le plus de points sont les lauréates. Un maximum de 5 prix est disponible. Le comité peut choisir moins de candidatures selon la qualité des candidatures reçues.

Expériences de travail <i>Facultatif</i>	La personne étudiante travaille dans son domaine d'études ou dans un emploi qui lui permet de cumuler de l'expérience ou des aptitudes pertinentes en lien avec son programme d'études. <i>* encerclez le pointage</i> 0 pt 5 pts 10 pts	10%
L'étudiant fournit des preuves tangibles (ex. : relevé de notes, coordonnées (nom, prénom, courriel et/ou numéro de téléphone) de la personne qui a supervisé le bénévolat réalisé, coordonnées d'une ou d'un entraîneur, etc.) <i>Obligatoire</i>	Une preuve tangible ou un appui avec les coordonnées d'une personne significative est nécessaire pour l'ensemble des critères. Si ce n'est pas le cas, la personne étudiante obtient la note de 0. <i>* encerclez le pointage</i> 0 pt 10 pts	10%
Qualité du français et de la présentation du cahier <i>Obligatoire</i>	• Le comité est en mesure de mieux connaître la personne étudiante • Qualité du français • Originalité • Mise en page • Texte rédigé sans assistance numérique (IA) <i>* encerclez le pointage</i> 0 pt 5pts 10 pts	10%
	Total	100%